



Société par Actions Simplifiées (SAS)

LE PLATEAU CIRCULAIRE

PLATEFORME DE RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DE CHANTIERS

Au service de la gestion des déchets de chantiers et de la décarbonation du secteur du BTP

Plateforme à Grentheville (14)
Siège social à Caen
Créée en 2021

L'ESSENTIEL

Pour réussir à mener la transition écologique dans le secteur du BTP, l'économie circulaire s'impose comme une solution indispensable en proposant une alternative durable et vertueuse au système linéaire, responsable de nombreuses pollutions. Créé en 2021 par Frédéric Adam et Stéphanie Paly, le Plateau Circulaire est une société par actions simplifiée (SAS) qui se positionne sur ce secteur porteur. Elle fait partie des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et offre des solutions concrètes avec l'intégration de matériaux de réemploi pour les acteurs du domaine de la construction.

L'ORIGINE DU PROJET

Le réemploi, contrairement au recyclage, permet de travailler avec des matériaux de seconde vie sans recourir à des processus de transformation souvent énergivores. Il permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre en proposant aux constructeurs des matériaux bas carbone. En 2017, les deux futurs fondateurs du Plateau Circulaire se rencontrent sur la Cité de chantier de la Grande Halle de Colombelles. Là, ils imaginent et formalisent le projet de plateforme logistique de réemploi des matériaux de second œuvre. L'idée naît d'un constat de terrain : il existe un besoin urgent de créer sur le territoire une plateforme pour stocker, reconditionner et mettre à disposition les matériaux de réemploi récupérés.

EN CHIFFRES

109
tonnes de
matériaux
récupérés
en 2022

250 à 300
tonnes/an de
matériaux à
récupérer

5 à 10
catégories
de produits
différents



L'ACTION PAS À PAS

RÉPONDRE À UN BESOIN DE TERRITOIRE

Le secteur du BTP est l'un des plus gros producteurs de déchets avec, uniquement pour la Normandie, près de 5,8 millions de tonnes produits en 2015. Le réemploi, un des piliers de l'économie circulaire, permet de transformer nos déchets en ressources, proposant ainsi une autre voie que celle actuellement prédominante de l'extraction de matières premières et l'enfouissement de déchets.

S'APPUYER SUR LA RÉGLEMENTATION

Le projet du Plateau Circulaire est triplement justifié : Au niveau national, avec la loi relative à la Transition Énergétique et la Croissance Verte de 2015 qui impose que 70 % des déchets de chantier soient recyclés d'ici 2020.

Au niveau régional, avec l'engagement officiel de la Région Normandie pour soutenir les acteurs du BTP dans leur démarche de réemploi (PRPGD, 2018).

Enfin, le Plateau Circulaire s'inscrit dans le mouvement enclenché de décarbonation du secteur de la construction. Après une première expérience réussie sur le chantier de la Grande Halle de Colombelles (14), l'entreprise est soutenue depuis 2019 par différents acteurs du territoire séduits par l'opportunité de développer le secteur du réemploi sur l'ensemble du territoire normand en apportant une aide logistique, un accompagnement pédagogique et technique pour toute la filière du BTP.

"Une plateforme de réemploi, au service des territoires, pour une économie locale et décarbonée."

TROUVER UN LIEU DE STOCKAGE

Les délais entre chantiers sont souvent très longs et il était devenu indispensable de pouvoir stocker, de façon sécurisée, les ressources en attente. Le Plateau Circulaire possède depuis janvier 2022 une plateforme logistique située à Grentheville, dans le Calvados, où elle stocke et rénove les matériaux récupérés sur les chantiers avant de les proposer, remis à neuf et prêts à l'emploi, à ses clients. La zone d'action du Plateau Circulaire s'étend de l'Île-de-France à tout l'Ouest de la France en passant par la Normandie, berceau du projet.

OFFRIR UNE SECONDE VIE AUX MATÉRIAUX

Trouver les matériaux : Il s'agit à la fois de repérer, démarcher des chantiers de démolition ou curage, mais également de répondre aux sollicitations de maîtres d'ouvrage désireux de se débarrasser d'une partie de leurs déchets.

Faire un diagnostic ressources : Le Plateau Circulaire apporte son expertise sur les matériaux susceptibles d'être récupérés. Une convention de don est signée entre le maître d'ouvrage et le Plateau Circulaire qui coordonne le chantier ressources.

L'extraction, dépose et transport : Il s'agit d'extraire ou faire extraire les matériaux à récupérer puis les stocker sur la plateforme logistique. Ces étapes sont particulièrement délicates. Le Plateau Circulaire propose de former le personnel des chantiers à l'extraction, le conditionnement et la pose des matériaux de réemploi.

Nettoyer et remettre à neuf : Les matériaux sont nettoyés puis remis en état si besoin.

La vente des matériaux et le suivi : Une fois remis à neuf, valorisés et testés ils sont proposés à la vente sur le site internet du Plateau Circulaire. L'entreprise accompagne également les professionnels dans la pose et l'agencement des matériaux de réemploi sur les nouveaux chantiers.



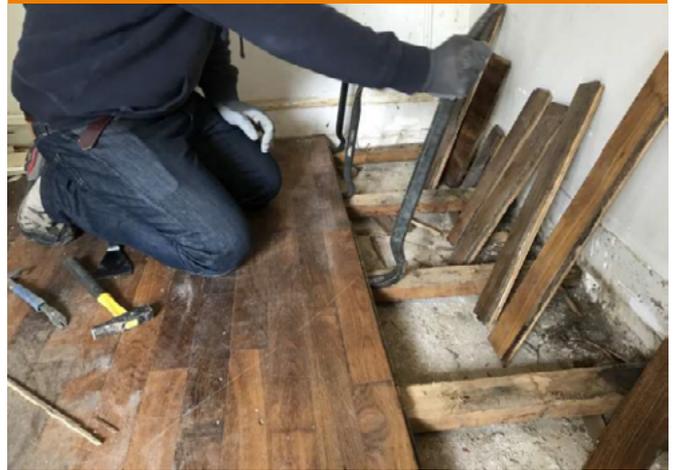
"Le problème initial c'est le stockage, comment gérer ces flux de matériaux."

LEVIERS

Avec toutes les contraintes qui pèsent sur le secteur de la construction (réglementation, hausse du prix des matières premières, difficultés d'approvisionnement et contexte d'urgence climatique), le modèle du réemploi semble aujourd'hui évident. Malgré la résistance au changement des acteurs, "les planètes sont alignées au niveau conjoncturel pour que le modèle économique soit accepté" explique Frédéric Adam. Et il ajoute que le projet n'aurait pas abouti sans les retours positifs des maîtres d'ouvrages, Inolya ou le Département du Calvados, avec lesquels il travaillait. Les leviers financiers existent aussi, notamment l'aide de NECI, pour trouver les bons financements de la Région Normandie et de l'Ademe. Selon Frédéric Adam, le contexte Normand est plutôt favorable à l'émergence de ce type de projets.

PARTENAIRES TECHNIQUES

- La Région Normandie
- L'Ademe
- Le Wip
- G-On
- CSTB
- SMA BTP



5 RAISONS POUR AGIR

- 1 PARTICIPER** aux changements de comportement des acteurs du BTP et démocratiser les principes de l'économie circulaire.
- 2 RÉDUIRE** la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur du BTP.
- 3 CONTRIBUER** au développement économique et à la transition écologique du territoire.
- 4 FAVORISER** l'inclusion sociale et professionnelle.
- 5 PROMOUVOIR** un projet innovant issu du territoire et pensé pour le territoire.

LE COUP de pouce

Le projet Plateau Circulaire est lauréat de l'Appel à Manifestation (AMI) de 2019 pour une économie circulaire en Normandie.

Le Plateau Circulaire n'existait pas encore, et le Wip pouvait porter le projet puisque la Grande Halle de Colombelles était terminée. Les deux entrepreneurs répondent à cet AMI pour financer l'étude de faisabilité et obtenir l'avis et les recommandations du Comité régional de l'économie circulaire (CREC). Pour consolider leur projet, ils sont accompagnés par la Région Normandie et l'Ademe, et déposent des demandes de subventions pour leurs prochains investissements.



PERSPECTIVES

Créé il y a moins d'un an, le Plateau Circulaire est en pleine construction et implantation sur le territoire. Son premier objectif est de déménager la plateforme logistique pour avoir un espace de stockage de 1 000 m² au minimum.

L'entreprise souhaite également obtenir, d'ici trois ans, l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) pour pouvoir commencer un chantier d'insertion. À terme, une douzaine de postes pourraient être créés pour former des personnes aux métiers liés au réemploi : déconstructeurs, valoristes, etc. Selon l'étude de faisabilité effectuée avant la création de l'entreprise, le Plateau Circulaire pourra, une fois le modèle économique stabilisé, traiter 150 à 200 tonnes de matériaux par an pour un chiffre d'affaires d'un million d'euros.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES (SAS)

Lors de la réalisation de l'étude de faisabilité avec le Wip, le modèle SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est envisagé. Cependant, ce modèle d'entreprise se construit sur un projet collectif réunissant plusieurs parties prenantes, qui n'étaient pas présentes lors de la création de la structure. N'étant que deux associés, Frédéric et Stéphanie ont opté pour la SAS (Société par Actions Simplifiée), leur permettant de se lancer dès janvier 2022 dans la levée de fonds et le développement de la plateforme de réemploi.

CONTACTS

Frédéric ADAM

Co-fondateur du Plateau Circulaire

fadam@plateaucirculaire.fr

Tel. 06 59 94 56 56

LE PLATEAU CIRCULAIRE

12 rue Alexandre

14 000 Caen

<https://www.plateaucirculaire.fr>

POINTS DE VIGILANCE

- S'engager dans le réemploi de matériaux de construction requiert une forte volonté et détermination car le chemin est long et nécessite patience et pédagogie. Réussir à avoir un carnet de clients réguliers et une structure économiquement viable prendra du temps. Parvenir à se constituer un réseau est primordial et nécessite de rencontrer les acteurs publics et privés du territoire, pour déconstruire les freins cognitifs et psychologiques qui font souvent barrage.
- Il est impératif d'avoir des bases solides en gestion afin de pouvoir s'adapter aux aléas, anticiper l'avenir et démarcher des fonds, subventions, aides auprès des financeurs.
- Il faut veiller à suivre rigoureusement les normes et réglementations liées au réemploi de matériaux. Celles en place sont majoritairement basées sur un modèle économique linéaire et ne sont donc pas toujours adaptées au système circulaire du réemploi. Elles peuvent être des leviers ou des freins.

ENTREPRISE de l'ESS

Le Plateau Circulaire a choisi de créer un projet d'utilité collective. Malgré son statut de SAS, l'entreprise répond parfaitement aux principes fondateurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : gestion démocratique de la structure, mixité des ressources et non-lucrativité individuelle. La raison première de l'entreprise n'est pas de faire du profit, mais de proposer des matériaux à faible impact carbone. Le Plateau Circulaire ne peut pas investir dans des activités qui n'auraient pas cet objectif prioritaire. À côté de son activité environnementale, le Plateau Circulaire a aussi une vocation sociale, en développant son activité, en incluant un volet d'insertion professionnelle.

FINANCEMENTS



Cette fiche de la collection "Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable - ANBDD, novembre 2022

Rédaction : Malory BAZIRET (EMN)

Remerciements : Frédéric ADAM, Stéphanie PALY (Plateau Circulaire)

Crédits photos : Plateau Circulaire, Malory BAZIRET

ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe, 76100 ROUEN - www.anbdd.fr

Contact : Mathilde BERDER - mathilde.berder@anbdd.fr - Tel. : 02 14 47 63 26

